



Paris, samedi 10 février 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/00868**Cloture par l'avis n° FR/2024/02371**

Pris en application :

Code des transports

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Arrêté préfectoral n°2024-00165

Autres événements**SEINE DANS PARIS - PONT DE SULLY****Arrêt de navigation (tous les usagers - trafic avalant)****- à partir du 10/02/2024 à 18:00 au 03/04/2024 à 18:00**

o Seine dans Paris

entre les pk 168,580 (pointe amont de l'île Saint-Louis) et pk 169,575 (pointe aval de l'île Saint-Louis) - Tout le chenal

Modification temporaire des horaires de navigation (Pont de Sully) (tous les usagers - trafic montant)**- à partir du 10/02/2024 à 18:00 au 03/04/2024 à 18:00**

o Seine dans Paris

entre les pk 168,700 (Pont de Sully) et pk 168,700 - Tout le chenal

Modification des conditions de navigation (Bateaux de frêt de moins de 60 m de long et 10 m de large) (tous les usagers - trafic avalant)**- à partir du 10/02/2024 à 18:00 au 03/04/2024 à 18:00**

o Seine dans Paris, Bras Marie

entre les pk 168,580 (pointe amont de l'île Saint-Louis) et pk 169,575 (pointe aval de l'île Saint-Louis)

Commentaire :

Mesdames et messieurs les marinières sont informés des modifications des règles de navigation dans Paris arrêtées par le préfet.

La navigation est interdite dans le bras principal de la Seine pour tous les bateaux avalants du PK 168,580 (pointe amont de l'île Saint-Louis) au PK 169,575 (pointe aval de l'île Saint-Louis). Le franchissement du pont de Sully est uniquement autorisé aux bateaux montants par la passe n° 3.

Les bateaux de fret de jusqu'à 60 m de long et 10 m de large sont autorisés à naviguer de 7h30 à 18h dans le bras Marie dans le sens avalant (mouillage garanti 2,6 m /hauteur libre à la RN 6 m).

Les bateaux sont autorisés à naviguer en permanence dans le sens montant entre le pont au Change (bras de la Cité) et le pont de Sully (bras de la Tournelle). Les bateaux naviguant dans les bras secondaires laissent la priorité aux bateaux montant dans le bras principal.

Un avis à la batellerie spécifique précisera chaque créneau de réouverture du pont de Sully pour les avalants.
Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Directeur Adjoint

Signé

Guillaume RIBEIN